

BULLETTIN MUNICIPAL

Terroir - Randonnée - Pêche



BOISSET



Commune de Haute-Loire

www.ville-boisset.fr



2016

Sommaire

Etat civil

Naissances

Anaïs Alexia Laure BRUN
14 février à Firminy
Rayhan Ali Mickael Gaëtan LYONNET
30 mai à Firminy
Ambre GOBINET
03 août à Firminy
Lena PETRUCCI
05 décembre à St Priest en Jarez

Mariages

Paul Pierre Cécil SAVET
et Brigitte BEAL
09 mai 2015

Décès

René BOST
15 janvier 2015
Henri DAURAT
27 mars 2015
Bruno AULAGNE
19 octobre 2015
Albert Claudius BOUCHET
05 décembre 2015
Pierre COLLARD
12 décembre 2015
Marie Antoinette Jeanne BUFFERNE
29 décembre 2015

Evolution démographique de la commune (source INSEE)

Année	Nombre d'habitants
2013	316
2012	315
2010	285
2009	271
2008	264
2007	262
1999	221
1990	194
1982	197
1975	245
1968	314
1962	387

FINANCES p.2

RÉALISATIONS p.3

- Aménagement de l'entrée du Bourg
- Voirie du village de la Faye
- Eclairage public de La Faye
- Maison Chatard en ruine
- Parcours aventure (village perché)
- Panneaux d'affichage

ACQUISITIONS p.4

- Broyeur de branches
- Salle polyvalente
- Service transport
- Sonorisation du bourg
- Pont bascule

SÉCURITÉ p.5

- Accessibilité espace public
- Défibrillateur
- Radar pédagogique
- Voisins vigilants
- Délégué ambroisiois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE p.6

JEUNESSE p.7

- Opération Déclic Emploi
- Action jeunes

VIE DE LA COMMUNE p.8

- Réunion publique
- Accueil de la municipalité de Montregard
- Repas de la commune
- Les scouts de France
- Collecte des objets encombrants
- L'école

INFOS PRATIQUES p.10

- Tarifs communaux
- Cantine scolaire
- Site internet
- Démarches administratives

TOURISME ET LOISIRS p.13

- Gymnastique
- Balades
- enfants

LE C.C.A.S. p.14

LA VIE ASSOCIATIVE p.15

- Loisir et jeunesse
- L'A.C.C.A.
- Bibliothèque
- Dynamique et Avenir
- Comité des fêtes
- Association des marchés d'été
- Club de la bonne entente
- Syndicat agricole
- L'ADMR
- CATME et veuves
- L'envol de jeunes
- Quad Plaisir des 3 Vallées
- Don du sang
- L'art à Boisset

COMMERÇANTS ET ARTISANS p.22



A l'aube de 2016, je vous souhaite une belle et heureuse année auprès de vos proches et de ceux qui vous sont chers, une intention pour les personnes malades ou hospitalisées.

Ce bulletin municipal nous permet de transmettre les informations sur l'activité de la commune et des associations.

Je veux remercier les personnes volontaires qui participent à l'élaboration de cette brochure.

L'année écoulée la plus catastrophée, avec des attentats terrifiants au cœur de nos villes et de nos vies, s'attaquent à nos libertés d'expression et de notre " vivre ensemble ".

Nous sommes en pleine mutation avec le regroupement des régions mais nous avons la chance d'être bien situés avec un Président Altiligérien.

Début 2016 verra l'évolution du schéma départemental avec la fusion des communautés de communes dans le cadre de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Nous continuerons à travailler ensemble dans un esprit d'ouverture et d'encouragement pour le développement de nos communes.

En 2015, nos réalisations ont été limitées et raisonnées pour palier aux baisses des dotations.

La commune de BOISSET possède des associations dynamiques ; je voudrais rendre hommage à tous les bénévoles qui par leur énergie et leur dévouement, contribuent à la vitalité de notre territoire, comme tous les acteurs de l'économie.

Merci à toute l'équipe qui s'implique gracieusement dans les activités périscolaires, cette action pourrait évoluer en recrutant des intervenants extérieurs.

Bienvenue à Boisset avec l'arrivée de nouveaux habitants et les nouveaux nés de l'année écoulée, tous nos vœux de bonheur.

Toute cette politique communale, nous la conduisons en tenant compte des capacités financières, c'est le sens de notre engagement, faciliter votre quotidien, anticiper les besoins et prévoir les évolutions de demain.

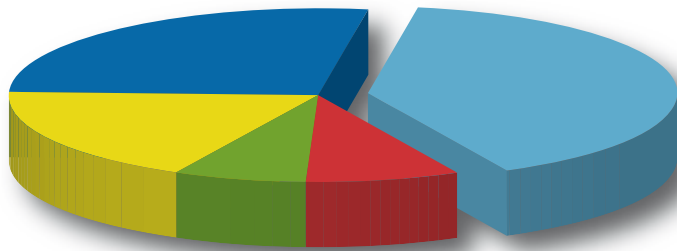
**L'Equipe Municipale et le Personnel Communal
se joignent à moi pour vous souhaiter**

UNE BONNE ANNEE 2016

André Poncet

2 Les finances

Fonctionnement



Dépenses

Charges de personnel	143 400 €
Charges générales	95 770 €
Virement investissement	67 877 €
Charges financières	26 300 €
Autres Charges	28 043 €

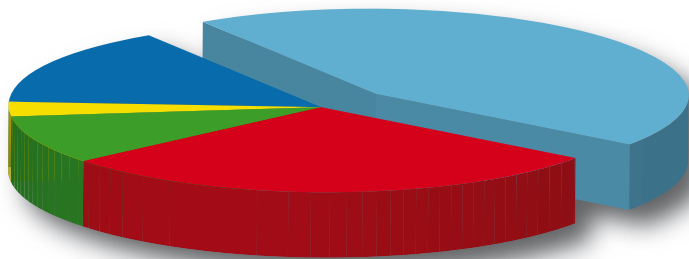


Recettes

Impôts et taxes	129 102 €
Dotations participations	92 638 €
Autres produits de gestion	73 350 €
Produit des services	38 300 €
Atténuation de charges	26 000 €

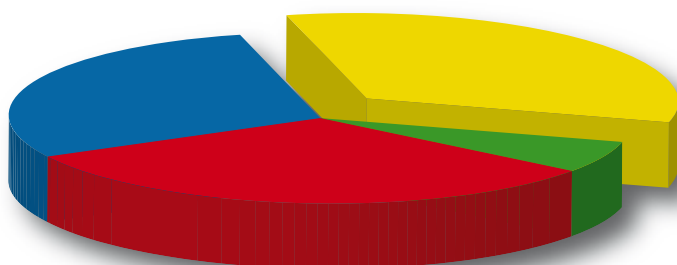


Investissement



Dépenses

Résultat reporté	100 754 €
Travaux de voirie	67 904 €
Capital emprunt	34 000 €
Travaux de bâtiments	20 000 €
Acquisitions	7 800 €



Recettes

Dotation de fonds divers	76 881 €
Emprunts	72 700 €
Autofinancement	73 350 €
Subventions	38 300 €

Aménagement de l'entrée sud du Bourg, R.D. 44

Ce projet a été réalisé avec le partenariat du département qui a pris en charge le revêtement et, au préalable, l'étude des travaux. Cet aménagement permet de mieux circuler et favorise la sécurité.

Le coût pour la commune s'élève à 53 254.25 € TTC

Les aides obtenues sont :

- *Contrat Global de Développement Durable : 7 981€*
- *Réserve parlementaire : 10 000 €*

Maison Chatard en ruine

La commune a acheté cette ruine afin de pouvoir aménager un espace parking, ce qui a permis de nettoyer ce site et rendre le quartier plus agréable.

Coût de l'acquisition : 2285.60 € TTC.

Coût du déblayage : 2000 €

Les travaux sont réalisés par les employés communaux et cet espace servira de place de parking.

Voirie du village de La Faye

Afin de favoriser le passage des engins sortant les grumes, la voie communale traversant le village a été élargie dans la propriété de Daniel Chatain.

Coût des travaux 5 748 €.

Eclairage public de La Faye

Suite à l'extension du réseau d'éclairage public, la commune a versé sa participation au Syndicat Départemental d'électricité.

Montant: 3135.84 €.

Parcours Aventure (village perché)

La mise en sécurité a été réalisée cette année pour un coût de 2350 €.

Panneaux d'affichage

Pour une meilleure communication et diffusion des informations communales et associatives, des panneaux d'affichage ont été placés dans tous les hameaux.



4 Acquisitions

Broyeur de branches

Cette acquisition s'est réalisée avec les communes de Saint-Pal en Chalencou et Tiranges ; le coût pris en charge par la commune de Boisset s'élève à 1040.40 € TTC



Salle polyvalente

Afin de toujours améliorer le service à la salle polyvalente la commune s'est dotée d'un four et d'une armoire réfrigérée et a mis en place un chauffe-eau électrique d'une capacité de 300 litres.

Parallèlement, pour embellir la salle, M. Champion, a réalisé une fresque murale représentant la chibotte de Chaumont.

Service transport

Afin d'être conforme au cadre réglementaire en matière de transports scolaires, le mini-bus a dû être remplacé au terme de 10 années de fonctionnement.
Coût de l'acquisition TTC : 20 704.70 €
Reprise de l'ancien véhicule : 3 700 €



Sonorisation du bourg

En 2014, une première installation a été faite et sur l'exercice 2015 une extension a été réalisée afin de desservir les parties du bourg côté sud.

Pont bascule

La régie de recette a été supprimée, une réflexion est en cours pour la réhabilitation du pont bascule avec la collaboration des agriculteurs.

Accessibilité espace public

Dans le cadre des prérogatives de l'accessibilité à la voirie et aux espaces publics, une rampe d'accès a été mise en place pour l'entrée de la Chapelle Saint-Roch.



Défibrillateur

Avec le partenariat de la Caisse de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, un défibrillateur a été mis en place contre la façade de la mairie.

Coût de cette acquisition : 2506.80 € TTC

Le montant de l'aide du Crédit Agricole est de 1000 €



Radar pédagogique

Toujours dans un souci de prévention, la commune a installé un radar pédagogique à l'entrée du bourg, ce matériel a été mis à disposition par la Préfecture.

Voici les résultats des mesures de vitesse enregistrées par le radar pédagogique :

La vitesse moyenne est de 51 km/h.

La V85 (vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules ou à l'inverse, vitesse dépassée par 15% des véhicules) est de 64 km/h.

La moitié (52%) des véhicules est en excès de vitesse. Parmi ceux-ci, plus de la moitié (56.4%) circule entre 51 et 60 km/h et un tiers (30.7%) entre 61 et 70 km/h.

Toute section de route où plus de 30% des usagers ne respecte pas la limitation de vitesse, mérite d'être examinée du point de vue de la compréhension par les automobilistes de cette limitation.

L'objectif étant d'améliorer la sécurité par la modération de la vitesse, il est important de réfléchir comment faire respecter cette limitation.



Voisins vigilants

Une réflexion est en cours sur ce sujet avec les services préfectoraux et la gendarmerie.

La brigade de gendarmerie de Monistrol est venue présenter le dispositif de mise en place de panneaux aux entrées du bourg « VOISINS VIGILANTS »

La municipalité doit signer un protocole de participation citoyenne avec la préfecture et communauté de brigade de gendarmerie, suivit d'une réunion d'information avec la population.



Délégué Ambroisie

Roger Ollier, Adjoint, a été désigné délégué pour suivre les informations sur cette plante allergène qui se développe de plus en plus sur notre département.



Communauté de communes de Rochebaron à Chalencou

L'année 2016 sera importante pour notre communauté de communes et ses habitants.

Elle verra enfin la réalisation de divers projets, que nous avons prévu de débiter en 2015, et dont certains ont connu un démarrage laborieux.

La nécessité d'obtenir les aides de la Région et de l'Etat, pour conduire ces projets, nous a imposé d'adapter certains de nos besoins aux directives du contrat Auvergne +, et d'attendre leur signature pour lancer les premiers ordres de service.

A ce jour, notre Système d'Information Géographique est en bonne voie, le bureau d'études chargé de la vectorisation a fini son travail. Les services de la Direction Générale des Finances Publiques ont débuté l'exploitation des données. Ce cadastre numérisé devrait devenir opérationnel au cours du premier semestre 2016. La participation de la Région est de 30%.

L'accueil touristique à Durand, sur la commune de Tiranges, en bordure du chemin d'accès au Château de Chalencou par le Pont du Diable, est au niveau de l'avant-projet définitif. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de rédaction. Une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux est présentée en Préfecture. Ces travaux permettront un meilleur accueil des visiteurs, et un accès au Château sous un nouvel angle. Cet aménagement devra être utilisable pour la prochaine saison touristique. Il consistera en la réalisation d'un parking de 10 places, auprès duquel seront aménagés des espaces de pique-nique ombragés. Des toilettes sèches compléteront l'équipement à proximité, de même que sur le parking de l'accès côté Saint André de Chalencou.

Le 15 décembre dernier, s'est tenue la première réunion du comité de pilotage pour l'aménagement des Etangs de Bas en Basset. C'est le début d'un projet qui évoluera sur plusieurs années. D'abord un contenu didactique rappellera l'histoire de la Garenne, de la pâture à moutons des années 30, évoluant avec l'activité industrielle des gravières progressivement abandonnée, vers un retour à la nature autour des zones d'extraction devenues étangs de pêche. Ensuite, pour la mise en valeur des lieux où se sont développés une faune et une

flore remarquables suivront les réalisations d'un parcours de découverte et d'observation, de sentiers praticables pour les promeneurs et les sportifs, où chacun aura sa place. Ce sera, au plus près du village un espace ludique et sportif. Ce projet, accompagné par la Région, devrait obtenir aussi des aides européennes et départementales dans le cadre de la qualité environnementale.

Courant décembre, le permis de construire du bâtiment d'Accueil de Loisirs « l'Arc en Jeux » a été déposé. Cet équipement, nécessaire devant l'évolution de notre population viendra compléter le quartier du Marais. Il permettra un meilleur accueil des enfants dans des locaux spacieux et adaptés. Par sa proximité avec la crèche et le Relais Assisantes Maternelles, la transition pour les enfants entre ces deux espaces sera naturelle. D'une surface totale de l'ordre de 500 m², ce bâtiment d'un coût prévisionnel hors honoraires de 750 000 € bénéficiera des aides de la région pour 245 000 €, d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales, et de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux.

Enfin l'année 2015 a été celle du vote et de l'application de la loi NOTRe, qui tente de redéfinir les contours des communautés de communes et d'augmenter l'étendue de leurs compétences. Les échanges au sein de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale ont été riches et parfois animés, les uns proposant des partages ou des fusions de territoire sans prendre même avis des autres pourtant concernés. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui en a été l'aboutissement, n'a visiblement pas eu auprès des élus locaux le résultat attendu par les services de l'état. Probablement parce qu'il n'y a pas eu d'analyse objective des territoires à unifier, de leur façon d'exercer telle ou telle compétence, et aucune visibilité sur les conséquences ultérieures.

En ce qui nous concerne, les rencontres conduites depuis fin 2014 avec les élus de la Communauté de Communes des Marches du Velay ont prouvé une volonté réciproque de travailler ensemble. Elles nous ont conduits à confier une étude à un cabinet spécialisé, étude qui a mis en évidence une majorité de similitudes de nos fonctionnements. Elle nous a permis d'envisager comment homogénéiser de façon consensuelle certains

modes d'exercice de compétence. Les représentations et gouvernance possibles ont été définies, les conséquences financières clarifiées pour tous.

C'est ainsi en toute connaissance, que les conseillers communautaires et municipaux se sont prononcés à la majorité pour ce projet de rapprochement. Le débat n'a pas été absent, bien au contraire, et les peurs du lendemain bien exprimées. Nous devrions rester vigilant pour le futur de la nouvelle communauté de communes, mais n'avons-nous pas dû l'être pour l'actuelle ? Notre position au sein du futur conseil communautaire est confortée par les souhaits de rapprochement manifestés. Ils nous ont permis un dialogue constructif avec nos voisins. La solidarité territoriale et financière, décrite dans l'esprit de la loi, sera au rendez-vous de notre rassemblement. En aurait-il été de même, si, dans le cas où notre communauté de communes était majoritairement opposée au schéma, il nous avait été imposé ? Aurions-nous pu obtenir les mêmes garanties après fusion forcée ? Vos élus l'ont compris et ont été à la hauteur de l'enjeu.

Le premier trimestre 2016 verra l'évolution de ce schéma départemental, et les modifications qui pourraient y être apportées, suite aux nombreux amendements qui visiblement seront déposés. Pour ma part, il me semble que l'étape actuelle est pour nous satisfaisante, et j'ai un peu de difficultés à comprendre que les mêmes qui sont contre une fusion à deux, se disent prêts à la faire à trois, voire à six.

Vous pouvez le constater, vos représentants communautaires sont attachés à défendre les intérêts de notre territoire, et vous pourrez compter sur eux.

C'est en leur nom, que je vous adresse à toutes et à tous, à vos familles et à vos proches, une belle année 2016. Qu'elle vous apporte tout le bonheur et toute la réussite attendue.

Je vous souhaite à tous, une année où s'exercera encore plus la solidarité de notre territoire.

**Le Président,
Bernard Chapuis**

Opération Déclic Emploi

Cette opération permet aux jeunes ados de 16 à 18 ans d'avoir un job d'été et apporte un service à la commune.

Les principaux travaux effectués sont :

- entretien voirie (mise en place d'enrobé à froid sur les voies communales).
- entretien de bâtiments : peintures, ponçage, etc.

Les jeunes, par groupes de trois ou quatre sont encadrés par les agents techniques, sous le contrôle d'un responsable de la municipalité.

Les partenaires de cette action sont :

- la municipalité, (initiatrice de cette action),
- la mission locale pour l'emploi (partenaire financier, 50% du coût global),
- la société d'intérim MAN POWER (gestion du personnel).

Cette année, 7 jeunes ont participé à cette opération.

Action jeunes

La municipalité participe à hauteur de 50 € par personne au coût du permis AM (Scooter) pour les jeunes de la commune âgés de 14 ans et prend en charge le transport afin qu'ils puissent se rendre à Ternay au centre PERCIGÔNES qui est partenaire de cette action.



8 Vie de la commune

Réunion publique

Comme chaque année un grand nombre de personnes sont venues assister à la réunion publique d'information municipale qui s'est tenue à la Salle Polyvalente le 14 août 2015

M. le Maire et son équipe municipale animaient cette rencontre en présence de :

- M. Laurent WAUQUIEZ, Député
- Mme. Blandine PRORIOL, Conseillère Départementale
- M. Joseph CHAPUIS, Conseiller Départemental
- M. Bernard CHAPUIS, Président de la Communauté de communes
- M. Pierre BRUN, Maire de St Pal en Chalencon
- M. Marc DUBREUIL, Lieutenant, Chef de Centre Adjoint des Sapeurs-Pompiers de St Pal en Chalencon, accompagné de l'Adjudant Christian GAGNAIRE
- M. Christian COLLANGE, Maire de Tiranges (excusé).

Accueil de la Municipalité de Montregard

Le samedi 31 octobre 2015, la commune de Boisset a accueilli la municipalité de Montregard : visite des réalisations touristiques communales et communautaires.

Repas de la commune

En collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité organise chaque année un repas avec animation pour tous les habitants de la commune, en 2015 une centaine de personnes participaient à cette rencontre.

Les Scouts de France

Un groupe de scouts de la région Lyonnaise a séjourné à Boisset durant une semaine l'été 2015.

Collecte des objets encombrants

Chaque année, la commune organise cette collecte afin d'apporter un service à tous les usagers et favoriser le tri des déchets. Ce ramassage est réalisé par les agents techniques courant août.



L'école

L'école compte à ce jour 44 élèves de la toute petite section au C.M.2. Nous observons depuis ces dernières années une progression régulière des effectifs : 25 enfants sont inscrits dans la classe maternelle - C.P. et 19 dans la classe C.E. - C.M.



Nous avons accueilli au mois de septembre 2015 une nouvelle enseignante, Mme Elsa Berthéol qui a pris en charge la classe des grands. Je m'occupe actuellement des maternelles - C.P., secondée par Mmes. Cathy Peyron, Mélanie Perbet et Laure Colombet. Une EVS (Employée Vie Scolaire) complète l'équipe éducative : il s'agit de Mme. Annette Thiebat.

Depuis la rentrée 2014, nous offrons aux enfants la possibilité de participer à des activités variées sur le temps de midi. Je remercie toutes les personnes bénévoles qui participent au succès de ce temps éducatif. Les élèves sont ainsi initiés à des pratiques théâtrales, artistiques et bientôt sportives leur permettant d'enrichir leur capital culturel.

Depuis deux ans, nous avons mis en place un accueil individualisé pour les enfants de moins de 3 ans. Cette année, 6 jeunes élèves bénéficient de ce dispositif personnalisé. Les locaux et les temps scolaires sont aménagés afin de leur garantir un premier contact avec l'école réussi.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui se déplacent à chaque événement organisé par l'école ou par l'association des parents d'élèves (Association Dynamique et Avenir). Le soutien de cette dernière, celui de la Mairie et le vôtre garantissent à l'école toute entière un développement serein.

Bien cordialement,

E. Grudzien

10 Infos pratiques

Tarifs communaux

Salle polyvalente	Mariage commune	210 €
	Mariage extérieur commune	450 €
	Repas familiaux commune	110 €
	Repas familiaux extérieurs commune	220 €
	Boums jeunes commune	110 €
	Bals associations extérieures commune	320 €
	Animations culturelles	70 €
Salle communale	Repas familiaux commune	60 €
	Boums jeunes commune	80 €
	Utilisation extérieure commune	150 €
Tennis		Gratuit
Concession cimetière		465 €

La mairie

Tél. : 04.71.61.32.66
Fax : 04.71.75.25.11
mairie.boisset@wanadoo.fr
www.ville-boisset.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9 h - 12 h
Mardi 14 h - 18 h
Jeudi 9 h - 12 h
Samedi 14 h - 16 h

La bibliothèque

Horaires d'ouverture

Lundi 13 h 30 - 14 h 15
(temps périscolaire)
Mardi 9 h - 10 h
Samedi 14 h - 16 h

La santé

(au plus proche)

Médecin

Dr. Ivan Pérouse
Saint Pal-en-Chalencon
Tél. : 04.71.61.32.25

Assistante sociale

Mme Moonen
Permanence à la mairie
de Saint Pal-en-Chalencon
les mercredi de 9h à 12h,
Bureau de Craponne
Tél. : 04.71.03.22.22
Rendez-vous à domicile.

Pharmacie

Perez - Desbrun
Saint Pal-en-Chalencon
Tél. : 04.71.61.30.49

Pompiers

le 18 ou le 112

Cantine Scolaire

Coût : 4,00 € - Participation communale : 1,56 €
Participation parentale : 2,44 €

Le personnel communal

Ecole	Aide maternelle	<i>Cathy Peyron</i>
	Aide maternelle	<i>Mélanie Perbet</i>
	Aide maternelle CAE cantine	<i>Laure Colombet</i>
Transport	Chauffeur CAE	<i>Bernard Brun</i>
Services administratifs	Secrétaire de mairie	<i>Bernard Salanon</i>
	Agent administratif	<i>Michèle Daurat</i>
Service techniques	Agent technique	<i>Bernard Brun</i>
	Agent technique	<i>Cédric Dérail</i>

Le site Internet : www.ville-boisset.fr

Le site internet de la commune, révisé en 2014, est depuis régulièrement remis à jour chaque semaine ; ce nouveau média est à présent, qu'on le veuille ou non, entré dans notre vie, c'est une évolution qu'on ne peut plus ignorer

Le site a pour vocation d'informer les résidents de Boisset et les visiteurs potentiels sur les manifestations, fêtes, évènements... Il est donc important pour le développement de notre commune. Le site n'a pas la vocation de remplacer le journal, c'est un lieu de consultation. Vous y trouverez aussi des informations pratiques sur la commune, les compte-rendus du conseil municipal, les informations sur les associations, commerçants, artisans, agriculteurs, entreprises...

La fréquentation du site est en augmentation, il est donc important d'y faire figurer les informations utiles à la population. N'oubliez pas de déposer vos évènements à la mairie ou par mail à : gillesfebvre@gmail.com ou siteinternetdeboisset@gmail.com.

Communiquez, le site internet sera votre relais et restera ainsi vivant et attractif.

Inscriptions des enfants à l'école et au ramassage scolaire

Les parents sont priés de bien vouloir se présenter en mairie munis de leur livret de famille.

Carte d'Identité (gratuite et valable 15 ans)

- Acte de naissance intégral, de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau...)
- Deux photos d'identité récentes (à faire de préférence chez un photographe)
- Ancienne carte d'identité
- Déclaration de perte ou de vol
- En cas de divorce, copie du jugement

La demande se remplit en mairie et la présence du demandeur est indispensable pour les signatures et l'empreinte.

Pour un mineur la présence du représentant légal est obligatoire.

Passeport : mairies de Craponne-sur-Arzon ou Monistrol-sur-Loire (valable 10 ans et 5 ans pour les mineurs)

- Acte de naissance
- Ancien passeport
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Timbre(s) fiscal(aux)
- Pour les mineurs de moins de 15 ans pas de timbre fiscal.

Les enfants n'apparaissent plus sur le passeport des parents. Ils ont leur propre passeport.

Inscription sur la liste électorale (avoir 18 ans et être Français)

- Ancienne carte d'électeur
- Carte d'Identité en cours de validité ou Livret de famille
- Un justificatif de domicile

Les inscriptions se font à partir du mois de septembre et jusqu'au 31 décembre de chaque année.

Légalisation de Signature

Cette formalité est souvent demandée par les notaires.

Vous devez vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité avec le document à signer.

Le document est signé en présence du maire ou d'un des secrétaires.

Le maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.

Recensement militaire

Les filles et les garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile **dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.**

Ils doivent se munir :

- du Livret de famille de leurs parents
- de leur carte d'identité

La mairie leur remet une « Attestation de Recensement » qu'il est primordial de conserver précieusement (aucun duplicata ne peut être délivré par la mairie).

Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (C.A.P., B.E.P., B.A.C...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RECHERCHER
ET CONTACTER
AU 1008 →

Création de projet : QUENTIN PONSSE / SAICOMI • STUDIO GRAPHIQUE / SAICOMI • Directeur artistique / Graphiste : A. PASCAL LUC / SAICOMI
Création photographique : M. SCAPÉ • Impression et façonnage : PAP • PAP / SAICOMI • JUILLET 2011



www.defense.gouv.fr/jdc



Gymnastique

Le jeudi de 10 h à 11 h.
Salle Communale

Pour les balades

- Des V.T.T. (voir en mairie)
- Un terrain de tennis en accès libre
- Pêche familiale et sportive à l'Etang du Péché suivant saison - tél. 04.71.75.25.34
- 32 kms de chemins de randonnées balisés (topo guides en mairie)
- Chemin de découverte (Sentier de l'Ermitte) 8.5 kms et 6.5 kms
- Chemins labellisés RESPIRANDO
- Circuits V.T.T

Pour les enfants

- Village Perché, 5 cabanes espace ludique
- Cabane pour les enfants devant la bibliothèque
- City Stade sur le terrain du Breuil
- Une aire de loisirs, espace multisports

Pour les juniors

Une salle mise à disposition de la « Junior Association »

Pour les aînés

Rencontres tous les mercredis après-midi à la salle communale

Pour vos séjours

- Un gîte rural - Chaumont (Boisset)
- Un gîte rural Le Ponteil (Boisset)
- Dix chalets de 4 à 6 personnes

Points infos tourisme

- Commerces de Boisset
- Mairie

Office du tourisme

Rochebaron à Chalencon

16 boulevard de la Sellière

43210 Bas-en-Basset

Tél. : 04 71 66 95 44

www.office-tourisme-rochebaron-chalencon.fr



14 Le C.C.A.S.



Le C.C.A.S
(Centre communal d'action sociale)
est composé de 9 membres.

Les membres du Conseil Municipal

- André Poncet
- Marcelle Roche
- Marie-Laure Petiot
- Christiane Fournier
- Roger Ollier

Les membres hors Conseil :

- Michèle Gay
- Jeannine Thivillier
- Myriam Bourgin
- Sylvie Perbet

Les actions du CCAS

Le repas annuel des plus de 65 ans, avec leur conjoint servi au restaurant l'Eveil des Délices en octobre. Cette journée permet à nos aînés de se retrouver autour d'un bon repas.

Les colis de Noël distribués à ceux de plus de 73 ans qui ne peuvent participer au repas, ainsi qu'aux résidents en maisons de retraite.

Organisation d'une soirée à la Salle Polyvalente en octobre

Remise de la médaille pour les Noces d'Or et la Famille Française

Le concours des maisons fleuries (26 participants en 2015)



Loisir et jeunesse du plateau de Chalencou

Cette association s'occupe essentiellement du Centre de Loisirs qui anime les enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert de début Juillet à début Août. Il est proposé aux enfants des activités ludiques, sportives et créatives. Les sorties se font à la journée ou à la demi-journée. Chaque année nous nous efforçons de composer une équipe d'animateur dynamique et dévouée. Les programmes sont composés par l'équipe d'animation encadrée par le directeur et sont distribués dans les écoles et les commerces du Plateau. Nous serions favorables à ce que le Centre se déroule une année non l'autre sur l'une des communes du Plateau (Boisset, St Pal ou Tiranges). Une réunion d'information et d'inscription est organisée au mois de Juin. La Communauté de Communes de Rochebaron à Chalencou et les

divers partenaires (Conseil Général, CAF,MSA ect...) permettent le maintien de ce service sur le Plateau. Afin de poursuivre cet engagement et développer ses activités, l'Association souhaite accroître ses membres bénévoles.

Pour plus d'informations contacter :
Edith Poncet - Le Ponteil
43500 Boisset - Tél. 06.86.59.82.90
Cécile Laurençon - Boisset bas
43500 St. Pal - Tél. : 06.07.40.75.52
ou Mail : laurençon.cecile@orange.fr



L'A.C.C.A

Chers amis chasseurs

Le Conseil d'Administration de l'Association de Chasse de Boisset se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles, une excellente année 2016.

Je voudrais revenir sur nos traditions qui ont été un peu bousculées durant cette période. La nature est pour tous, même le dimanche. Les chasseurs paient une contribution conséquente pour exercer leur loisir préféré mais ils sont prêts à partager cette belle nature avec nos concitoyens (Vététistes, ramasseurs de champignons, promeneurs, sportifs, ...). Nous portons une attention particulière à la problématique de la sécurité lors de nos plans de Chasse.

Le Vivre Ensemble n'est pas seulement un slogan politique mais dans nos campagnes il est le maître mot pour le respect, la solidarité entre générations et la convivialité.

En effet, notre voyage 2015 à Villerest s'est passé dans la bonne humeur.

N'oublions pas que notre loisir est basé sur l'échange et les moments de partage.

Je remercie aussi l'équipe municipale, nos partenaires les agriculteurs.

Le Président de L'ACCA de Boisset



Jean-Marc Sallanon

La bibliothèque

Que vous soyez amateur de polars américains ou fans de séries noires à la française, passionnés de romans historiques, ou que vous préféreriez le romantisme, la littérature régionale, la science-fiction ou les BD, les livres de cuisine ou de jardinage, vous trouverez sûrement votre bonheur à la bibliothèque de Boisset. Elle est affiliée à la Bibliothèque Départementale de la Haute-Loire, ce qui nous permet de bénéficier d'un choix de livres important.

En effet, outre un fond propre à Boisset issu de dons, le bibliobus du Puy passe deux fois par an et renouvelle les livres en dépôt. En plus, une navette passe régulièrement et nous apporte les ouvrages demandés par les usagers (en fonction des disponibilités).

Ouverte tous les samedis de 14 h à 16 h pour tout public, le lundi après midi et le mardi après midi pour l'école, la bibliothèque fonctionne grâce à une équipe de bénévoles : Josette Rubio, Mireille Febvre, Monique Habouzit, Marcelle Roche et Gérard Gerphagnon.

L'équipe participe également à l'animation de l'atelier pédagogique "lecture théâtre" avec les élèves de l'école primaire le lundi après -midi.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite



Association "Dynamique et Avenir"

Encore une fois vous avez été très généreux pour les différentes manifestations et nous vous en remercions. Grâce à vous, notre école ne cesse de se moderniser, ainsi nos enfants peuvent s'épanouir car nous pouvons donc donner le maximum de moyens au corps enseignant.

Nous tenions aussi à remercier tous ceux qui s'investissent de près ou de loin au sein de l'école : bénévoles, équipe enseignante et le conseil municipal.

Liste de nos manifestations pour l'année 2016

- Dimanche 14 février : Loto
- Vente de fleurs fin mai
- Samedi 02 juillet : repas kermesse
- Vente de chocolats fin novembre
- Dimanche 11 décembre : marché de Noël
- Samedi 17 décembre : spectacle de Noël



Le comité des fêtes

Nous vous invitons à l'assemblée générale du 16 janvier à la salle communale à 20 h 30 afin d'organiser les activités qui animeront notre commune tout au long de l'année. Toute personne motivée peut nous rejoindre pour augmenter l'effectif.

Les manifestations programmées :

- Le 13 février : bal à la salle polyvalente
- La fête patronale les 30 et 31 juillet avec 2 bals, soupe aux choux sur 2 jours et un spectacle en plein air le dimanche après-midi.
- Le 30 octobre : loto à la salle polyvalente

Le Comité des Fêtes ainsi que 3 autres associations (Club Bonne Entente, l'Envol des jeunes et Quad plaisir) participent au Téléthon et nous vous remercions pour votre accueil chaleureux lors de nos visites.

Chaque année, nous souhaitons attribuer une subvention à l'association Dynamique et Avenir pour participer à l'achat de matériel et nous offrons le champagne lors du repas des aînés.

Un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement qui contribue à la réussite des manifestations.

Une belle année commence !



L'association des marchés d'été

L'association a pour but d'animer notre commune autour des producteurs et des commerçants du marché. Pour cela, rejoignez-nous, nous avons besoin de nouveaux exposants et de volontaires pour pouvoir bien assurer la saison d'été 2016.

La saison 2015 a été bien réussie : les visiteurs ont été souvent nombreux et la fête était au rendez-vous les samedis soir d'été, grâce à la qualité des exposants et des 15 animations diverses proposées tout au long des 9 marchés de juillet et août.

Le vide-grenier a bien fonctionné sous un beau temps très chaud et le repas "chti" a connu un franc succès.

Cette année un repas "catalan" préparé exclusivement par des bénévoles est prévu pour le samedi soir 6 août à la salle polyvalente. Le vide-grenier se tiendra le dimanche 3 juillet.

Nous organiserons notre assemblée générale le vendredi 4 mars où nous élirons un nouveau bureau et déciderons ensemble du choix des animations. Merci par avance pour votre présence à tous, afin de pouvoir continuer à faire mieux vivre Boisset.

Proposez vos idées et suggestions à Gilles febvre, Président, au : 06.14.60.72.65 ou par mail à : gillesfebvre@gmail.com



Club de la bonne entente

Cette année le Club de la Bonne Entente se réunit tous les mercredis à partir de 14 heures Au programme jeux divers et goûter.

Le Club c'est aussi des sorties : en 2015 nous avons visité le musée-école du Monastier-sur-Gazeille, le journal "L'Eveil" où nous avons suivi la réalisation du journal. C'est aussi des sorties comme le bowling...

Pour 2016 nous avons en projet la visite de l'ALTRIOM (le nouveau centre de traitement des ordures ménagères) à Polignac, le musée de la dentelle à Retournac et le boudrome avec visite du musée à Saint-Bonnet, et bien d'autres projets encore...

Nous organisons également des repas de fête, Noël, repas inter-clubs et un barbecue en septembre, ainsi que deux Thés Dansants les premiers dimanche d'avril et d'octobre. Le tout dans une bonne ambiance garantie.

- Présidente : Chantal Bayle.
- Vice-présidente : Agathe Roche.
- Trésorière : Mireille Febvre.
- Vice-trésorière : Monique Habouzit.
- Secrétaire : Josette Rubio.



Syndicat agricole

Le Syndicat agricole est une association qui regroupe les agriculteurs de la commune de Boisset.

Comme chaque année, nous organisons notre concours de belote, les bénéfices (lorsqu'il y en a) nous permettent d'acheter des fusées paragrêles,

celles-ci servent à protéger les cultures, mais aussi les jardins et les fleurs de notre si belle commune.

J'espère au nom de tous les agriculteurs, que 2016 sera pour vous et l'ensemble de votre famille, une bonne année.



L'ADMR



L'association ADMR est présente sur les 3 communes. Elle fonctionne avec 11 salariées et des bénévoles qui assurent le suivi des plannings de travail et la comptabilité.

Elle met en place des prestations pour répondre aux besoins des familles et des personnes des 3 communes. L'association est à votre disposition pour :

- l'aide au maintien à domicile des personnes âgées (ménage, aide aux repas, accompagnement pour faire les courses ...)
- l'aide aux familles (naissance, problème de santé)
- l'aide suite à des hospitalisations pour toute famille
- le ménage, le repassage pour toute personne (Chèques Emploi Service acceptés)
- le portage des repas tous les 2 jours.
- la pose de téléalarme FILIEN

Pour tous renseignements s'adresser aux bénévoles lors de nos permanences, les mercredis de 10 h à 12 h 30 à ST PAL – Rue de la Graffière - Tél : 04 71 75 20 36

Présidente : Mme DANTONY Geneviève



Association des CATM et veuves



Malgré le nombre de plus en plus réduit d'adhérents, notre association s'efforce d'assurer les manifestations commémoratives du 08 mai et du 11 novembre avec nos camarades de Tiranges.

Meilleurs vœux 2016



L'envol des jeunes

C'est une junior association regroupant les jeunes de 12 à 17 ans volontaires pour réaliser des actions bénévoles tout au long de l'année.

Les manifestations 2015 :

- Vente de pizzas en février
- Participation au marché de Noël en tenant un stand de confiserie (Truffes, bonbons) et vente de crêpes.
- Journée écologique : ramassage des déchets dans les fossés, nettoyage du communal "Le Breuil" après la fête patronale.

Les bénéfices récoltés nous permettent de réaliser des loisirs ; une journée dans un parc d'attraction , une demi journée au karting de Saint-Paulien...

L'association est prête à augmenter ses effectifs et nous encourageons les adolescents à venir participer.

Nous tenons à remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle communale les samedis après-midi.



L'association Quad Plaisir des 3 Vallées

L'association Quad Plaisir des 3 Vallées existe maintenant depuis 6 ans, elle peut aujourd'hui s'enorgueillir de compter dans ses rangs 54 adhérents de tous âges, venus de plus de 5 communes (Boisset, Saint-Pal, Usson, Craponne, Marols...) et de 2 départements.

C'est dans la plus grande convivialité que des balades sont organisées toute l'année, chaque deuxième dimanche du mois. A cette occasion l'association accueille régulièrement des invités.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec Madame Comoglio au 06.82.21.89.37 ou par mail : comoglio.blandine@neuf.fr

Toujours très actifs les membres de l'équipe participent à la vie des communes : cette année encore 2 sorties en faveur du téléthon ont été organisées une à Usson , l'autre à Boisset qui ont permis de récolter une somme pour L'AFM.

L'association s'engage aussi au niveau environnemental : début avril, dans le cadre national de "la journée des chemins" tous les adhérents mettent leur bonne volonté au service de l'entretien et du débroussaillage de chemins.



Don du sang

Chaque année sur les trois communes une collecte de sang est organisée, ce fut cette année en avril à la Salle Polyvalente de Boisset.



L'art à Boisset



Pour la troisième exposition à la Chapelle Saint-Roch restaurée, ce sont 14 artistes, peintres, sculpteurs, photographes et céramiste qui ont présenté tour à tour leurs œuvres pendant tout l'été.

Plus 8 dentellières de Craponne le 1^{er} août et encore autres 8 artistes et artisans d'art venus de Baux ont exposé à la salle polyvalente le 14 juillet : en tout 30 artistes ont exposé à Boisset l'été passé, rassemblant près de 1700 amateurs d'art, chiffre important pour des expositions d'art. Les visiteurs sont venus des communes du plateau ainsi que des estivants de la région et d'ailleurs.

La Commission Informations-Relations-Animations du Conseil Municipal a décidé d'ouvrir pour la quatrième année la Chapelle aux artistes plasticiens amateurs entre le 9 juillet et le 21 août 2016. Nous avons déjà des réservations. Une réunion pour l'organisation pratique et programmation de la saison aura lieu courant avril. Les artistes amateurs intéressés sont invités à se faire connaître auprès de la Commission à la Mairie.

La Chapelle Saint-Roch, depuis sa restauration en 2013, est devenue un lieu culturel et de rencontres estivales. C'est une richesse pour la vie culturelle de notre commune et l'opportunité pour les artistes régionaux de faire connaître leurs talents.

C'est ce qui nous anime , faire vivre l'art à Boisset.



22 Commerçants et artisans



Fabrice Beyssac

La Rochette - 43500 Boisset

Tél. 06 07 10 28 20

fab.beyssac@orange.fr

*Agencements,
menuiserie intérieure et extérieure,
cuisines, bains et rangements*



Institut Blan' Brun

Le Bourg 43500 Boisset

Tél. 06 81 96 21 10 - 04 71 61 85 94

blandinebrun@hotmail.fr

*Soins visage, épilation,
beauté des mains et des pieds, ...*

A domicile et en institut sur rendez-vous



Christophe Brun

43500 Boisset

Tél. 06 70 69 47 33

*Maçonnerie générale, enduit de façade, ...
Neuf et rénovation*



Bufferne et fils (Sarl)

Le Bourg 43500 Boisset

Tél. 04 71 61 35 09 - 06 77 85 64 51

www.bufferne-menuiserie-charpente.com

*Menuiserie, charpente,
couverture, escaliers, ...*



Michel Chevalier
Ebéniste

Place de l'église 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 32 18

*Fabrique de cuisines,
de meubles en bois et formica*

Devis gratuit



Garage
Fabrice Delolme

Route de La Faye - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 21 17

*Dépannage de véhicules 24h/24,
réparation, travaux de carrosserie,
vente de véhicules d'occasion*



Evolu' tifs Coiffure
Patricia Dumas

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 21 67

Féminin - Masculin - Junior



Bio' Aroma
Charlotte Garnier

Chaumont - 43500 Boisset
Tél. 06 87 97 05 98 - bioaroma@laposte.net

<http://bioaroma5.wix.com/bioaroma>

*Atelier d'aromathérapie - Produits de soins
et cosmétiques*



**Multi services
Patrice Goyon**

Chaumont - 43500 Boisset
Tél. 06 83 08 48 04
patrice.goyon@sfr.fr



**Chez Julie et Bernard
Bar-tabac "lou Priaou"**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 20 97



**Produits fermiers
Séverine et Cédric Paulin**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 39 94
*Charcuterie campagnarde,
bœuf et agneau sur commande*



**Restaurant "l'éveil des délices"
Murielle et Jean-Pierre Rochedix**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 29 62
www.restaurant-veil-delices.fr



E.T.A. Valla

43500 - Boisset
Tél. 06 76 18 70 67
*Labour, semis, traitement phytosanitaire,
épandage chaux, ...*

Les associations de Boisset

A.C.C.A. Chasse	Jean-Marc Sallanon
Anciens Combattants	Claude Thivillier
Club de la Bonne Entente	Chantal Bayle
Comité des Fêtes	Yannick Ollier
L'Envol des Jeunes	Justine Peyron
Donneurs de Sang	Josette Gagnaire
Dynamique Avenir de Boisset	Frédéric Cessiecq
Les Joyeux Lurons	Thomas Peyron
Groupement Cynégétique	Yvette Chevalier
Association Des Marchés d'Eté	Gilles Febvre
Syndicat Agricole	Sylvain Peyron
Quad Plaisir des Trois Vallées	Jean-Paul Mavet
Loisirs et Jeunesse	Cécile Laurencon - Edith Poncet
Brocatoc	Marie-Laure Seguin
A.D.M.R	Geneviève Dantony

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

10 JANVIER	MUNICIPALITÉ	VŒUX DU MAIRE
16 JANVIER	COMITÉ DES FÊTES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
13 FEVRIER	COMITÉ DES FÊTES	BAL
14 FEVRIER	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	LOTO
21 FEVRIER	C.C.A.S.	JOURNÉE DU JEUX
28 FEVRIER	A.C.C.A.	CONCOURS DE BELOTE
FIN MARS	QUAD PLAISIR	DEBROUSSAILLAGE
03 AVRIL	CLUB BONNE ENTENTE	THÉ DANSANT
09 AVRIL	JOYEUX LURONS	BAL
10 AVRIL	BROCATOC	VIDE GRENIER
14 AVRIL	AMICALE DONNEURS DE SANG	DON DU SANG
1 ^{ER} MAI	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	VENTE DU MUGUET
MAI	L' ENVOL DES JEUNES	JOURNÉE ENVIRONNEMENT
04 JUIN	JOYEUX LURONS	SOIRÉE PAËLLA
DEBUT JUIN	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	VENTE DE FLEURS
23 JUIN	CLUB BONNE ENTENTE	REPAS INTER CLUB
25 - 26 JUIN	A.C.C.A.	BALL TRAPP + SOUPE
02 JUILLET	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	KERMESSE ÉCOLE
03 JUILLET	ASSOCIATION DES MARCHÉ D'ÉTÉ	VIDE GRENIER + FOIRE DE L'OCCASION
29 JUILLET	JOYEUX LURONS	BAL (Fête Patronnale)
30 - 31 JUILLET	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE PATRONNALE
04 JUILLET au 27 AOÛT	ASSOCIATION DES MARCHÉ D'ÉTÉ	MARCHÉ DU SAMEDI SOIR
06 AOÛT	ASSOCIATION DES MARCHÉ D'ÉTÉ	REPAS CATALAN
24 SEPTEMBRE	LA BOLÈNE	THÉÂTRE
02 OCTOBRE	CLUB BONNE ENTENTE	THÉ DANSANT
08 OCTOBRE	QUAD PLAISIR	SOIRÉE SALLE POLYVALENTE
15 OCTOBRE	C.C.A.S.	BAL + REPAS TERROIR
23 OCTOBRE	BROCATOC	VIDE GRENIER
30 OCTOBRE	COMITÉ DES FÊTES	LOTO
13 NOVEMBRE	PAROISSE	LOTO INTER PAROISSIAL
26 NOVEMBRE	SYNDICAT AGRICOLE	CONCOURS DE BELOTE
DEBUT DECEMBRE	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	VENTE DE CHOCOLATS
03 DECEMBRE	ASSOCIATIONS DE BOISSET	TÉLÉTHON
03 DECEMBRE	QUAD PLAISIR	RANDO NOCTURNE TÉLÉTHON
11 DECEMBRE	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	MARCHÉ DE NOËL
16 DECEMBRE	C.C.A.S.	BUCHE DE NOËL
17 DECEMBRE	PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE	SPECTACLE DE NOËL